

côté-ci de la Chambre voudraient avoir l'occasion de répliquer aux arguments du ministre, je me demande si la lecture qu'il donne d'extraits de journaux ou d'articles qui n'ont, en réalité, aucun rapport avec la motion est bien pertinente. Pourvu que Votre Honneur fasse preuve de la même indulgence envers d'autres députés, comme je l'ai déjà signalé deux ou trois fois, nous, qui siégeons de côté-ci de la Chambre, serons tout à fait satisfaits.

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, je ne donne pas lecture de coupures de journaux. Je mentionne certains articles parus récemment dans les journaux et qui portent à conséquence, à mon avis, quant à l'accusation contenue dans le sous-amendement du PSD, où il s'agit de chômage anormal. Ces mots figurent dans le sous-amendement.

Voilà l'accusation formulée contre le gouvernement, et je tiens à dire que tout n'est pas sombre et désespéré. Il y a un côté plus encourageant. Il ne s'agit pas d'arguments que nous—c'est-à-dire le gouvernement—tâchons de leur faire avaler, mais d'un exposé objectif de ce qui s'accomplit au Canada, de ce qui se passe chez nous et qui allégera la situation.

M. l'Orateur suppléant: Je ne peux pas accepter l'opinion selon laquelle il est permis de parler de chômage parce que le sous-amendement comporte les mots: «le chômage récent et exceptionnellement répandu», parce qu'il figurent dans le sous-amendement.

A mon avis, la pertinence peut parfois tenir plus à une façon de parler qu'au choix du sujet d'un discours. Je pense que l'honorable ministre n'a pas toujours rattaché ses observations à l'amendement ni au sous-amendement.

Le sous-amendement, de fait, dit que le gouvernement aurait dû songer à rembourser la caisse de ses déboursés excessifs.

Le chômage exceptionnellement répandu serait une cause de l'épuisement de la caisse, mais le véritable objet du sous-amendement n'est que le remboursement de la caisse, sur le trésor public, de ses déboursés excessifs.

Par conséquent, je pense qu'à certains égards, on pourrait rattacher le chômage à l'objet de l'amendement ou du sous-amendement, mais je ne pense pas qu'on puisse le rattacher de la façon que le ministre l'a fait jusqu'ici. De fait, je dirai que le chômage a bien peu à voir à l'amendement principal, car ce dernier ne vise que l'application de la loi sur l'assurance-chômage. Cela exclut peut-être le chômage.

L'hon. M. Starr: Je vais me conformer à votre décision, monsieur l'Orateur. J'avais à

[L'hon. M. Pickersgill.]

mentionner bien d'autres choses qui se produisent au Canada et qui remédieront au chômage exceptionnellement répandu. Par conséquent, il est inutile de sombrer dans le pessimisme; au contraire, je pense que notre économie laisse entrevoir des jours meilleurs.

D'ailleurs, le chef de l'opposition (M. Pearson) l'a donné à entendre. Le chef du parti libéral a changé d'attitude il y a quelques semaines. Il croit maintenant que l'économie est sur le point de se redresser. Mais il est prudent à cet égard, car il dit: «Bien entendu, ce ne sera pas à cause de quelque mesure que ce soit du présent gouvernement.»

L'hon. M. Pickersgill: C'est certainement vrai.

L'hon. M. Starr: Je demande, monsieur l'Orateur, si ce sont les sombres prédictions de l'opposition qui causent le redressement de l'économie? Non, certainement pas. Ce sont les décisions du présent gouvernement; ce sont les actions de certains Canadiens qui ont foi et confiance dans notre pays qui le font sortir de la récession. Cela arrivera, peu importe le pessimisme que le parti libéral répand partout dans l'espoir de faire fléchir l'économie.

Même l'honorable député d'Essex-Est (M. Martin)—ce grand prophète de prospérité—a dit, de sa façon euphorique et optimiste habituelle:

J'espère que cela indique qu'il y a des forces d'expansion qui pourraient mettre fin à la récession...

L'hon. M. Martin: Bravo!

L'hon. M. Pickersgill: Bravo!

L'hon. M. Martin: Quelles belles paroles!

L'hon. M. Starr: Lui aussi peut voir maintenant que les mesures que le présent gouvernement a prises portent déjà des fruits et qu'elles donneront des résultats encore plus grands au cours des mois et des années à venir.

L'honorable député n'a pas le choix; il doit faire volte-face et l'admettre, comme il l'a fait dans le passé. J'espère qu'il le fera dans l'avenir, car je pense que l'avenir du Canada et son économie sont beaucoup plus importants que lui ou moi.

L'hon. M. Martin: J'en conviens, car nous aurons bientôt un nouveau gouvernement.

M. Robichaud: Pas une nouvelle vision, mais un nouveau gouvernement.

M. Ricard: Vous l'espérez.

L'hon. M. Starr: Je dirai, monsieur l'Orateur, qu'aucun gouvernement n'a travaillé aussi fort que celui-ci pour donner un tel élan à notre économie.